

l'exportation des produits alimentaires transformés, des fruits frais, du chocolat et des oeufs.

Leurs compétences et leur technologie dans le secteur agroalimentaire sont deux avantages compétitifs que les Canadiens peuvent offrir à l'étranger. Il en est résulté des partenariats où les entreprises canadiennes apportent l'expertise et le capital de placement nécessaires au développement et à la modernisation des industries de transformation des aliments. De bonnes possibilités de partenariats se présentent dans les domaines de l'aridoculture, de l'agriculture biologique et de la transformation de la pomme de terre, des produits laitiers et carnés. Il en est ainsi de la Hongrie en particulier, car en prévision de son entrée dans l'Union européenne, elle devra moderniser davantage son agriculture et son secteur agroalimentaire et réduire ses subventions. Ces changements rendront aussi la Hongrie plus compétitive face à d'autres pays de l'UE dotés de vigoureux secteurs agricoles.

Les Canadiens devraient profiter pleinement de la politique agroalimentaire relativement ouverte de la zone CEFTA. Avec une plus grande mise en évidence du Canada dans la région, les entreprises canadiennes pourront profiter davantage des nouveaux débouchés, notamment dans des créneaux comme l'agriculture biologique et l'élevage de l'autruche.

Il faut noter que le marché agroalimentaire de la Pologne est l'objet d'un protectionnisme assez fort; par rapport à d'autres pays du CEFTA, la Pologne perçoit des droits et des taxes élevées à l'importation.

En général, les exportateurs canadiens de produits agroalimentaires ont eu de la difficulté à soutenir la concurrence des fournisseurs de l'Union européenne, car le secteur agroalimentaire est fortement subventionné dans de nombreux pays de l'Union. Les importateurs tchèques et slovaques préfèrent négocier directement avec les producteurs canadiens pour éviter les intermédiaires coûteux; ils privilégient également des relations commerciales de longue durée. Si les sociétés canadiennes choisissent de recourir aux services de courtiers, d'agents ou de maisons de commerce européens, de pays extérieurs à la zone CEFTA, ils devraient s'employer à exercer un contrôle de prix.

Objectifs

- Encourager les investisseurs à participer à la privatisation de l'industrie agroalimentaire de la région;
- Encourager les entreprises canadiennes et leur donner de l'information, d'une part, et, d'autre part, soutenir d'éventuelles alliances stratégiques permettant de neutraliser le haut degré de protectionnisme qui caractérise le marché agroalimentaire polonais;